

**Association ABC Dahouët.**

**Création d'une entité « Projet El Madani » au sein d'ABC Dahouët**

**CONVENTION**

Gérard Bonnamy, Président de l'association, mandaté par le Conseil d'administration d'ABC Dahouët, d'une part

Pierre Escarra, adhérent d'ABC Dahouët, responsable du projet El Madani au sein d'ABC Dahouët, d'autre part

Conviennent ce qui suit

**Préambule**

- 1) Lors de l'AGO d'ABC Dahouët en date du 8 avril 2023, Pierre Escarra s'est proposé pour prendre la responsabilité du projet de l'El Madani avec Yannick Provost, avant-dernier propriétaire
- 2) Le 6 mai 2023, s'est tenu une réunion organisée par le Président Gérard Bonnamy pour décider de l'avenir de ce projet entre des membres du bureau et du CA d'ABC Dahouët, des volontaires présentés par Pierre Escarra pour le projet El Madani, Yannick Provost et enfin Guy Le Péchon, membre fondateur d'ABC Dahouët, ravi de voir le projet El Madani renaître. La présente convention découle des décisions prises lors de cette réunion. par le CA d'ABC Dahouët

**Le projet El Madani : état des lieux en avril 2023**

- L'El Madani est un cotre Sibiril de Carantec très sûr, construit en 1957. Coque de 8 m de long pour presque 8 tonneaux. Un bateau idéal pour la navigation sur les difficiles côtes bretonnes nord et Finistère
- L'El Madani et son premier propriétaire, Henri Vicaire, ont fait partie de l'histoire des quais de Dahouët des années 50 aux années 70.
- Yannick Provost a cédé son bateau Brin d'ajonc à ABC Dahouët en 2021, et a aussi proposé de superviser la remise en état du bateau et de participer à son animation une fois le bateau remis à flot.
- Il ne reste que la coque. Cette dernière est saine, en grande partie rénovée par Yannick Provost avant cession.
- ABC Dahouët propriétaire pérenne et qualifié, a rebaptisé le bateau El Madani, son nom d'origine
- En particulier grâce à ABC Dahouët, le port offre la possibilité d'un amarrage au quai de Dahouët sans délai d'attente, les conditions financières demandent à être précisées
- L'El Madani sera aux côtés de nombreux actuels et futurs bateaux voisins « de caractère » certains pouvant obtenir le label BIP
- A l'automne 2021, ABC Dahouët, grâce aux actions conjointes de Yannick Provost, Dominique Portal et Guy Le Péchon, a obtenu le label Bateau d'Intérêt Patrimonial pour l'El Madani.

- Une réunion en octobre 2021 entre La Fondation du Patrimoine, Yannick Provost et Guy Le Péchon a permis de constater la possibilité d'un soutien rapide et conséquent en notoriété et pour un accès à des financements défiscalisés de la Fondation au projet.
- ABC Dahouët propriétaire de l'El Madani, ne dispose pas aujourd'hui des ressources nécessaires pour la reconstruction de l'El Madani. Les instances dirigeantes actuelles et les ressources sont dimensionnées essentiellement pour encourager la venue de bateaux de caractères à Dahouët.

### **La relance du projet**

- 1) La remise en état de l'El Madani, et au-delà son animation-entretien une fois le bateau à quai, suppose des moyens humains, techniques et financiers, et exige une organisation et des moyens exceptionnels.
- 2) Yannick Provost, Pierre Escarra et quelques amis motivés et compétents, ont identifié des solutions possibles pour garantir la bonne fin du projet et fournir les moyens humains techniques et financiers adéquats.
- 3) Ils ont proposé que le projet El Madani soit confié par ABC Dahouët à une « Equipe-Projet El Madani » (E.P. EM) restreinte, sorte d'unité opérationnelle interne à ABC Dahouët.
- 4) Equipe-Projet EM : Au départ, elle sera composée de cinq adhérents qui ont choisi de s'impliquer fortement : Pierre Escarra responsable du projet ; Yannick Provost responsable technique, secondé par Philippe Bourgault (projet bateau), Loick Gouret et Jacky Le Cam (projets moyens matériels et logistique).
- 5) L'Equipe- Projet EM se donne comme objectif une mise à l'eau du bateau en 2025.

### **Structures retenues pour la réussite du projet**

#### 1) Maitrise d'Ouvrage

- Rappelons que ce rôle consiste seulement à assurer une saine supervision globale du projet et de ses grandes orientations.

- La maîtrise d'ouvrage sera assurée par un comité stratégique (CS), sous la responsabilité conjointe du Président d'ABC Dahouët et du Responsable de l'Equipe Projet EM, par

- Quatre représentants d'ABC Dahouët désignés par le CA d'ABC Dahouët dont le Président d'ABC Dahouët, pour ce faire,

- Quatre personnes désignées par l'équipe Projet El Madani dont Pierre Escarra, Yannick Provost, Guy Le Péchon au titre de personnalité qualifiée, et tour à tour chacun des trois autres membres d'EP.EM

- Les responsables ainsi désignés s'engagent mutuellement à atteindre les objectifs fixés pour le projet au moyen d'échanges réguliers, en présentiel ou virtuel, au minimum un point par trimestre, et chaque fois qu'un événement le justifiera, en particulier à la demande du Président d'ABC Dahouët ou du responsable du projet El Madani.

En cas de vote pour décisions communes, et en cas d'égalité, la résolution sera remise au vote. En cas de désaccord définitif, la décision sera soumise à l'approbation d'une AGE.

## 2) Maîtrise d'œuvre

L'Equipe - Projet EM aura en charge

- La formulation précise des éléments de base du projet à faire valider par la maîtrise d'ouvrage
- La recherche et mise en oeuvre des moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour assurer la bonne fin du projet El Madani
- Pour tout ce qui concerne la maîtrise d'œuvre, l'Equipe-Projet EM acceptera bien volontiers les suggestions extérieures, qu'elle examinera avec soin. Mais elle sera seule décisionnaire.

L'Equipe- Projet aura entière compétence pour

- Adapter sa composition au fil du déroulement du projet
- Recourir le cas échéant aux aides ponctuelles, temporaires ou régulières d'adhérents d'ABC Dahouët. Certains se sont signalés : Gérard Bonnamy, Eugénie Texier, Jean-Philippe Bablet, Etienne Thorel, Serge Terrier ou d'autres personnes repérées telle Claude Boujard, (ex-garage Troalen) responsable dans le passé de l'entretien, en particulier mécanique, de l'El Madani.
- Confier des aspects spécifiques de construction à des professionnels de son choix (charpentier de marine, électricité etc..), sachant que le bateau terminé devra être conforme à la norme NUC / Iso 8666.
- Identifier, former et valider de futurs chefs de bord, équipiers et chargés de maintenance ou d'entretien à former.
- Bénéficier d'une comptabilité (exploitation et bilan) spécifique au projet au sein de la comptabilité d'ABC Dahouët.
- Disposer via le trésorier d'ABC Dahouët d'un sous-compte bancaire distinct.
- Engager ses dépenses dans la limite du budget et des disponibilités de ce compte distinct.
- Communiquer directement, sur son site et sous son nom de domaine internet propre ABC Dahouët El Madani.com (ou .org, .fr , .bzh))
- ABC Dahouët ayant aussi la possibilité de communiquer succinctement sur le projet El Madani, en particulier via des liens internet vers la communication spécifique du projet El-Madani

### **Intérêts de pouvoir communiquer sur le projet**

La signature de la présente convention est, à son échelle, un évènement bénéfique conséquent pour ABC Dahouët et le projet El Madani.

- 1) ABC Dahouët est attendue depuis 2021 sur ce projet et va pouvoir recommencer à communiquer positivement en direction de ses adhérents et sympathisants.
- 2) La présence à la dernière AGO d'ABC Dahouët de Monsieur le Maire de Pléneuf Val André, de Madame Dominique Portal adjointe à la vie associative et de Monsieur Armel Hébert conseiller « Patrimoine », témoignent de l'intérêt porté par la municipalité aux activités d'ABC Dahouët
  - Rappelons que la municipalité souhaite œuvrer pour le classement du port de Dahouët en « Port d'Intérêt Patrimonial ». La relance de la rénovation pour mise à l'eau d'un bateau

classé d'Intérêt Patrimonial, en plus de La Pauline, est un élément de contribution non négligeable dans cette démarche.

- Une visite à nos élus serait certainement souhaitable pour expliciter les termes de la convention et présenter l'Equipe-Projet El Madani.

### **Premières opérations**

1. La signature de la convention entre les instances dirigeantes d'ABC Dahouët et l'Equipe-Projet El Madani permettra à l'équipe- Projet EM de commencer son travail.
2. Création du compte bancaire ABC Dahouët Projet El Madani
3. L'Equipe-Projet EM demande à être mise en relation avec l'assureur d'ABC Dahouët pour prémunir le projet contre les risques inhérents et couvrir les participants, membres de l'équipe-Projet EM ou occasionnels ainsi que les tiers. Pour rappel tous les participants à une activité liée au projet seront obligatoirement adhérents d'ABC Dahouët.
4. ABC Dahouët a engagé quelques frais depuis l'acquisition de l'El Madani, et a reçu également des dons pour le projet El Madani. ABC Dahouët propose de reverser environ 5 k€ sur le futur compte bancaire d'ABC Dahouët El Madani au titre de son aide initiale.
5. Loïc Gouret, membre de l'équipe-projet propose de mettre prochainement gratuitement ou quasi un espace dédié au sein d'un bâtiment équipé situé à Quintenic à la disposition du projet El Madani pour y stationner durablement le temps de sa reconstruction.
6. Yannick Provost et ses adjoints doivent au plus vite trouver un bon charpentier de marine « mobile » avec lequel s'entendre pour la validation des travaux bénévoles et la réfection des pièces techniques.
7. L'Equipe- Projet El Madani a également la responsabilité de proposer avant fin septembre 2023 la structure à prévoir pour l'entretien, la maintenance et l'animation de l'El Madani selon les objectifs retenus pour l'activité du bateau une fois le bateau remis à l'eau. Cette structure devra faire en sorte que les membres de l'Equipe-Projet EM, le souhaitant, soient privilégiés dans l'usage qui sera fait du bateau une fois rénové.
8. L'Equipe- Projet formulera pour le mois d'octobre 2023 au plus tard des propositions de modèles pour le bateau, rouf ou pas ou simple réduit, gréement, motorisation et autres choix engageants.
9. Ces étapes franchies, forts d'un projet cohérent, il conviendra de reprendre contact avec la Fondation du Patrimoine

### **Opérations ultérieures déjà répertoriées**

Il est convenu que le bureau d'ABC Dahouët, s'inspirant de l'exemple du projet El Madani, introduise la notion d'« Entité – Projet » fonctionnant au sein de l'association ABC Dahouët soit dans les statuts, soit, si cela s'avère plus simple, dans un Règlement Intérieur en cours d'élaboration. Dans tous les cas cette nouveauté sera soumise pour approbation à une prochaine AG (O ou E suivant le cas).

A Pléneuf Val André Dahouët le 17 juin 2023

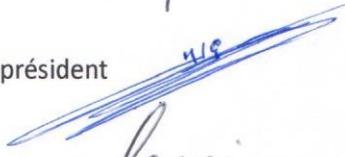
**Signataires**

Pour les instances dirigeantes ABC Dahouët

Gérard Bonnamy Président



Yves Gautier 1° Vice-président



Armel Texier Trésorier



Yann Poulain Secrétaire

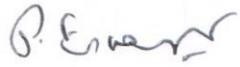


Eugénie Texier vice-trésorière



Pour l'Equipe-Projet El Madani

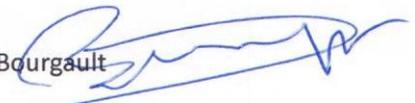
Pierre Escarra



Yannick Provost



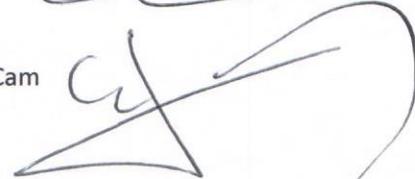
Philippe Bourgault



Loïck Gouret



Jacky Le Cam



Au titre de témoin **pour la signature du projet de Convention**

Guy Le Péchon

